

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 8 JUIN 2006

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 8 juin 2006*

Aujourd'hui, à quinze heures trois minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner les projets de loi suivants:

- n<sup>o</sup> 5 Loi modifiant diverses dispositions législatives d'ordre fiscal
- n<sup>o</sup> 13 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par l'honorable Administrateur du Québec.